



Donnez à votre ancienne assurance vie une NOUVELLE VIE !
 Renseignements importants au sujet de la police

<Adresse>

<Date>

<Nom>

OBJET : Temporaire 20 **Numéro de police** xxxxxxx
Sur les têtes de <Nom>

Votre police d'assurance vie temporaire RBC Assurances arrive à la fin de sa période de 20 ans. Le **<Date>**, votre police sera renouvelée et vos versements annuels pour cette police passeront de xx, xx \$ à xxx, xx \$. Le maintien de votre couverture est ainsi garanti sans que vous ayez à nous fournir des renseignements à jour.

Vos besoins personnels et votre mode de vie ont probablement changé depuis que vous avez souscrit cette police. Il se peut donc que vos besoins en assurance vie aient changé eux aussi. Notre conseiller autorisé en assurance peut vous expliquer les options suivantes pour que vous soyez en mesure de choisir la police qui répond à vos besoins actuels.

Options	Ce que vous devez savoir
Exercez votre droit de transfert de la Temporaire¹	<p>Obtenez 10 % de réduction¹</p> <p>Vous pourriez ne payer que xx, xx \$ par année² si vous exercez votre Droit de transfert de la Temporaire et fournissez des renseignements médicaux à jour³.</p> <p>(En présumant une période d'assurance de 10 ans à votre âge actuel, pour le même montant d'assurance)</p>
Transformation en assurance permanente⁴	<p>L'approbation est garantie sans que vous ayez à fournir de renseignements sur votre état de santé</p> <p>L'assurance permanente peut vous aider à établir et à protéger votre patrimoine tout au long de votre vie. Elle peut donc être plus chère qu'une nouvelle police d'assurance temporaire.</p>
Renouvellement de votre police d'assurance temporaire actuelle	<p>Aucune mesure à prendre</p> <p>Votre police d'assurance temporaire actuelle sera renouvelée automatiquement avec une prime de xxx, xx \$ par année le <Date>.</p>



Communiquez avec _____ pour discuter de vos options.

Nous vous remercions d'avoir choisi RBC Assurances pour votre assurance vie.

Cordialement,

Service clientèle

¹ Nous vous avons déjà envoyé par la poste un avis de modification à votre contrat d'assurance actuel pour vous informer du **droit de transfert de la Temporaire RBC**. Cette offre est valide jusqu'au **<Date>**. La réduction de 10 % ne s'applique pas aux frais de police. Vous devez résider au Canada pour exercer cette option.

² Ce montant est une estimation seulement et n'est pas garanti.

³ Si vous choisissez cette option, votre conseiller soumettra un formulaire de changement du **Droit de transfert de la Temporaire**. Si votre état de santé a changé depuis la souscription de votre police actuelle, le coût d'une nouvelle police, même après la réduction de 10 %, peut être supérieur au coût de renouvellement de votre police actuelle.

⁴ Si vous choisissez cette option, votre conseiller soumettra une **demande d'exercer le Droit de transfert de la Temporaire**.